

## Méthodologie de la dissertation

Par **gregor3**, le **25/05/2014** à **15:05**

{{LA DISSERTATION JURIDIQUE}}

---

Article rédigé par Gregor2 et bulle

Face à la quantité de messages concernant des dissertations et en particulier la méthode de la dissertation nous avons décidé de poster ces conseils évolutifs. Pourquoi évolutifs ? Car chacun peut participer librement et ajouter sa part d'expérience et ses ressentis face à cet exercice. Il s'agit de conseils entre étudiants, conseils pratiques, pragmatiques ou purement théoriques. Toutefois, ce sujet sera présenté comme un guide « pas a pas », les paragraphes étant numérotés pour une meilleure lisibilité.

N'hésitez donc pas à participer activement et à enrichir substantiellement ce document !

### **Sens de l'exercice :**

Il s'agit d'effectuer la **démonstration d'une thèse/problématique**.

Le cours n'en est que la matière essentielle. Il faut se montrer capable de prendre du recul, de répondre au sujet posé en sélectionnant les éléments pertinents de son cours...

c'est à dire ne pas faire un simple « recrachage ».

{{ÉTAPE PRÉPARATOIRE}}

### **1. Conseils communs aux épreuves écrites**

---

**1.1** Le langage est l'outil du juriste : dès lors il faut, apprendre à écrire sans faire

de fautes, soigner son écriture, garder à l'esprit qu'on demande une réflexion construite **de juriste**, pas des appréciations éparées d'historien, d'économiste, de politicien ou de badaud du café du commerce.

**1.2** Attention à la précision du vocabulaire juridique ; parler approximativement va largement dévaloriser votre copie.

Attention aux majuscules : Cour de cassation, cour d'appel (sauf si l'on parle d'une cour d'appel en particulier), Premier ministre, président de la République, Conseil constitutionnel, Code civil ...

**1.3** Étendre la réflexion, tirer des conclusions de vos observations ([i.e. ne pas laisser des raisonnements à moitié conduits...])

**1.4** Attention à l'expression, il ne faut pas alourdir le texte mais aller droit au but.

## **2. Travail préparatoire**

---

### **2.1**

- Lire le sujet plusieurs fois (éternel conseil)  
- Définir les termes: TOUS les termes!! dans un sujet chaque mot à son importance, un simple « et », un « ou » ou encore un point d'interrogation peuvent changer du tout au tout la construction de votre raisonnement.

**2.2** Recouper très précisément le sujet avec le cours et les connaissances, ce qui donnera la « matière à exploiter ».

**2.3** Ne pas hésiter à abandonner une idée qui serait hors sujet ... Dans ce cas, il faut préciser cet « abandon » dans le corps de votre introduction en signifiant que vous ne décidez de traiter que tel ou tel aspect du sujet.

**2.4** Un sujet peut ne recouper qu'une partie isolée du programme ou être transversal.

**2.5** La matière dans laquelle on se trouve peut aider à délimiter le sujet (un même sujet ne sera pas traité de la même façon en histoire du droit, en droit civil ou en droit constitutionnel du premier ou du second semestre ...)

**2.6** Ce travail préparatoire, de délimitation du sujet, devra se faire au brouillon.

## **3. Problématique**

---

**3.1** Il va maintenant falloir trouver une problématique. C'est à dire une question digne d'intérêt qui concerne le sujet posé. (si le sujet comporte un point d'interrogation il suffit généralement de le reprendre)

### **3.2 ATTENTION :**

La question doit être digne d'intérêt. Il ne faut jamais simplement ajouter « comment » ou « quels sont » devant le sujet. Par exemple pour le sujet « le contrôle de

constitutionnalité de la loi » il ne faut jamais choisir « comment s'effectue le contrôle de

constitutionnalité de la loi ? »... On préférera « Ce contrôle est il efficace ? ».

Voir également les conseils qui concernent le plan.

**3.3** Il convient souvent de poser la question « pourquoi ». « Pourquoi telle institution ? », « pourquoi faire telle chose ? », « pourquoi tel sujet ? »

**3.4** Bombarder le sujet de petites questions simples (voir « bêtes ») peut aider à y voir plus clair concernant l'intérêt du sujet.

## 4. Plan

---

**4.1 Le plan doit refléter une schéma de réflexion.** La réponse à la problématique doit impérativement sauter aux yeux à sa lecture.

**4.2** Le plan doit comporter deux parties et deux sous-parties:

I)

A)

B)

II)

A)

B)

Les parties doivent se répondre entre elles et bien sûr répondre au sujet.

ATTENTION à ne pas faire une partie entière hors sujet (très très classique ...).

## 4.3

- ne jamais faire le plan du cours, il ne suffit pas de réciter son cours (bien que ce cours soit la matière du corps de la dissertation ...)

- un plan ne doit pas être purement descriptif, il doit exposer un raisonnement.

**4.4** On nous demande un plan précis et simple, pas original mais quelque chose de propre et d'intelligent (ce qui n'exclut pas de savoir mener une réflexion à son terme bien au contraire).

**4.5** Exemples de plans:

- Un sujet contenant une question: impose souvent un plan en I) Oui/Non II) Mais...

- Un sujet du type « les filles **et** les garçons »: interdit de faire un plan I) les filles

II) Les garçons. Il faudra confronter les deux termes qui vous sont donnés pour en faire

ressortir un plan.

- Un sujet avec un « ou »: même réflexion qu'avec le « et ». Ce type de sujet peut imposer un choix mais il impose de traiter les deux termes soumis.

- Pour les sujets du type: « Le contrôle de constitutionnalité des lois »: il n'y a pas de plan type, tout dépend du sujet (voir 3.2 supra).

{{RÉDACTION}}

## **1. Rédaction de l'introduction**

---

**1.1** L'introduction amène le sujet, le définit sans ambiguïté, le replace dans une certaine dimension historique et d'actualité, et dégage l'intérêt du sujet.

**1.2** Généralement quatre paragraphes :

1 – La phrase d'accroche qui sert à « intégrer le sujet dans un mouvement général du droit ». On peut éventuellement commencer par une citation.

2 – La délimitation du sujet : définir les termes, exposer les choix quant au contour du sujet, évacuer éventuellement certains aspects du sujet. On peut parler de pyramide inversée, on part du général pour rétrécir le champ et aboutir à la thèse (problématique).

3 – La problématique: qui doit s'inscrire dans la continuité logique de la délimitation du sujet

4 – Annonce du plan: Il s'agira alors d'une phrase harmonieuse dans laquelle on intégrera les I et II.

L'introduction devra faire au minimum une page.

## **2. Rédaction du développement**

---

**2.1** Sous chaque titre il faut annoncer les A et B, ce sont les chapeaux.

**2.2** Il faut faire des transitions entre toutes les parties.

**2.3** Au sein d'une sous partie il faut discuter chacune des idées avancées selon un schéma de réflexion classique.

## **3. Conclusion**

---

Pas de conclusion, jamais de conclusion. Pourquoi ? La raison en est toute simple : tout a déjà été dit dans le développement. Cependant, il est possible de finir par une phrase d'ouverture. Il s'agira alors de synthétiser (et pas résumer) la dissertation et de poser une autre question concernant, par exemple, l'évolution probable du sujet, ses perspectives.

#### 4. Conseils divers

---

##### 4.1 Gestion du temps

Ne pas tout rédiger au brouillon, vous n'aurez pas le temps d'écrire. Sur trois heures il faut entre 1h et 1h30 pour la rédaction. Contentez vous de mettre au brouillon les idées principales et votre plan.

##### 4.2 Taille du devoir

Peu importe, il s'agit surtout de rendre quelque chose de propre et rigoureux.

##### 4.3 Correcteur

Certains correcteurs ont une « grille de notation » contenant des mots, des notions et des idées qu'ils veulent absolument voir. Ils noteront également la qualité de l'expression, la cohérence et la rigueur du plan et la qualité de l'introduction.

En général, un certain nombre de points porte sur l'introduction. Certains correcteurs se contentent de lire uniquement le plan et le contenu de façon transversale, donc

ATTENTION à avoir des titres suffisamment évocateurs.

Par **Leonh**, le **06/10/2014 à 16:09**

Bonjour! Pardon, Comment faire une bonne problématique en Dissertation juridique et comment construire un bon plan???

Par **audrey**, le **11/10/2014 à 19:40**

Bonjour, j'ai toujours un soucis pour ces parties :

2 – La délimitation du sujet : définir les termes, exposer les choix quant au contour du sujet, évacuer éventuellement certains aspects du sujet. On peut parler de pyramide inversée, on part du général pour rétrécir le champ et aboutir à la thèse (problématique).

3 – La problématique: qui doit s'inscrire dans la continuité logique de la délimitation du sujet

Je ne comprends jamais s'il faut écrire tel quel la définition des termes du sujet?

Par exemple là mon sujet c'est "Faut-il réformer les tribunaux de commerce?"

Alors après mon accroche, est-ce que je dois mettre :

"est-ce qu'il est nécessaire d'apporter des améliorations au fonctionnement des tribunaux chargés des litiges commerciaux ?"

Par exemple.

Je ne viens pas d'une L2 AES alors j'avoue que je suis un peu perdue quant aux méthodes à appliquer en dissertation.

Merci d'avance

Par **Briget Stone**, le **29/01/2015** à **00:23**

moi j dirai plutôt, les tribunaux de commerce sont -ils adaptés aux besoins sociaux actuelles?

Par **Dragon**, le **29/01/2015** à **15:50**

Bonjour,

pour la délimitation du sujet : il faut indiquer ce que l'on va développer dans les 2 parties et pourquoi ; a contrario il faut indiquer ce que l'on ne va pas développer et pourquoi.

pour la problématique en général dans une dissertation, tu peux t'aider du sujet pour la formuler.

Bon courage!